

DETTES ACTIVES.

Prêt au sieur Philéas Goulet, (succession Pouliot).....	\$ 350 00
Prêt pour le Couvent de S. Georges de la Beauce, (hypothèque ; successions Grenier, Roy et D. H. Têtu)...	1,000 00
Prêt à l'Archevêché de Québec, (don Forgues)	200 00
Parts de banque (succession Grenier).....	250 00
	\$1800 00
Dépôt à la Caisse d'Economie	990 26
	\$2790 26

DETTES PASSIVES.

Il n'y en a pas.

Le bureau alloue les pensions suivantes :

MM. L.-T. Bernard.....	\$200 00
C. Tardif.....	200 00
L. Gill.....	200 00
O. Grenier.....	180 00
J.-B. Côté.....	180 00
B. Desrochers.....	165 00
C. Pouliot.....	150 00
L. Provencher.....	150 00
C. Beaumont....	100 00
J. Naud.....	100 00
Raym. Casgrain...	80 00
B. McGauran.....	80 00
L. Poulin.....	80 00
Z. Gingras.....	80 00
	\$1,945 00